

Évaluation de l'apprentissage des élèves (EAE) de la 3^e année

Points saillants à l'intention des enseignants

Avant l'administration

Quelles ressources devrais-je consulter pour me préparer à l'évaluation de l'apprentissage des élèves (EAE) de la 3^e année?

Selon ce que vous préférez, vous pouvez lire le Guide de l'utilisateur des EAE, ou bien vous pouvez visionner les vidéos « petit truc » qui expliquent

- comment avoir accès au Tableau de bord de l'enseignant
- comment utiliser le Tableau de bord de l'enseignant
- comment utiliser quelques conseils pratiques pour les EAE.

Ces ressources sont disponibles en ligne à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves/ressources/?searchMode=3>.

Comment savoir ce qui est évalué?

Le Bulletin d'information en littératie et en numératie contient des précisions sur les types de questions, le format de l'évaluation, les modèles de questions et les questions rendues publiques, etc. Il se trouve à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves/ressources/>.

Y a-t-il des modèles de questions interactives en format numérique avec lesquels mes élèves peuvent s'entraîner avant l'EAE de la 3^e année?

Oui. Les élèves peuvent s'entraîner avec les modèles de questions interactives en format numérique et les questions interactives en format numérique rendues publiques, qui se trouvent à <https://public.education.alberta.ca/assessment/>.

Cela permettra à vos élèves de se familiariser avec l'interactivité des questions numériques et c'est aussi un excellent moyen de vérifier que la technologie informatique de votre école correspond aux exigences techniques nécessaires à l'administration de l'EAE.

Y a-t-il des modèles de tâches de rendement avec lesquels mes élèves peuvent s'entraîner avant l'EAE de la 3^e année?

Les tâches de rendement en littératie comme en numératie comprennent une courte présentation qui sera projetée à l'écran. Les guides d'administration destinés aux enseignants fournissent des indications étape par étape concernant les discussions et les activités. On recommande d'administrer chaque tâche de rendement dans le cadre de deux séances ou plus. Tous les documents dont vous aurez besoin pour administrer et évaluer les tâches de rendement se trouvent dans le Tableau de bord de l'enseignant. Des exemples de tâches de rendement utilisées durant les années précédentes se trouvent à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves/aide-pour-les-éducateurs/>.

L'EAE sera à la disposition des enseignants (y compris la prévisualisation) pour qu'ils puissent l'administrer ou l'administrer à nouveau aux élèves de la fin août 2018 au 28 juin 2019.

Comment puis-je prévisualiser les questions des évaluations?

De la fin août 2018 au 28 juin 2019, les enseignants auront un accès sécurisé à toutes les questions en format numérique et aux tâches de rendement pour les prévisualiser et les administrer aux élèves au moyen de l'application des EAE. On peut voir les questions des évaluations à la page intitulée « Voir les évaluations », à laquelle on accède par le menu de gauche du Tableau de bord de l'enseignant.

Les élèves peuvent-ils disposer d'accommodements ou d'appuis à l'apprentissage?

Afin d'assurer l'accessibilité, les évaluations de l'apprentissage des élèves ont été conçues pour intégrer autant de soutiens fonctionnels que possible. Par exemple, on peut changer la taille de police de chaque question. En numératie, une bande sonore permet d'entendre les directives, les sources, les questions et les choix de réponse. En littératie, il y a une bande sonore pour les directives ainsi que pour certaines sources et questions. Pour obtenir des directives en matière de soutiens fonctionnels, veuillez consulter le [General Information Bulletin](#) (en anglais seulement).

Durant l'administration

Quelle est la période de l'administration de l'EAE de la 3^e année?

L'EAE de la 3^e année sera à la disposition des enseignants pour être administré de la fin août 2018 au 28 juin 2019. On encourage les enseignants participants à utiliser l'EAE dès que possible pour maximiser la valeur de cette évaluation de début d'année.

L'EAE de la 3^e année sera à la disposition des enseignants de façon à ce qu'ils puissent les administrer à nouveau à leur guise tout au long de l'année scolaire, et ce afin d'appuyer davantage l'apprentissage et l'enseignement.

Combien de temps faut-il pour passer l'EAE de la 3^e année?

Il n'y a pas de durée prévue pour administrer les composantes de l'EAE de la 3^e année. Le tableau ci-dessous donne le détail des durées d'administration suggérées pour chaque composante de l'EAE.

Composantes de l'évaluation de l'apprentissage des élèves	Durée d'administration suggérée
Questions interactives de littératie en format numérique (55 questions en immersion et 56 questions en francophone)	Environ 60 minutes
Tâche de rendement en littératie (4 activités)	Environ 60 à 90 minutes
Questions interactives de numératie en format numérique (39 questions)	Environ 60 minutes
Tâche de rendement en numératie (2 activités)	Environ 60 minutes

Chaque composante de l'EAE peut être administrée en plusieurs séances de courte durée pendant plusieurs jours.

Que faire si un élève de ma classe n'est pas en mesure de passer l'EAE durant la période d'administration?

Les enseignants peuvent indiquer à Alberta Education les élèves exemptés, en sélectionnant le statut « ne participant pas » qui se trouve dans le Tableau de bord de l'enseignant.

Pour obtenir de l'information sur la façon de modifier le statut d'un élève, consulter le [Guide de l'utilisateur des EAE](#).

Où les élèves doivent-ils ouvrir une session pour passer l'EAE?

Les élèves peuvent ouvrir une session à partir de <https://public.education.alberta.ca/assessment> et sélectionner « Débuter » dans la section « Évaluations ».

Qui contacter pour obtenir du soutien technique?

Durant l'administration de l'EAE, assurez-vous d'avoir accès aux soutiens technique et administratif offerts par votre école (par ex., spécialistes informatiques, aides-enseignant(e)s, lecteurs, etc.).

Pour obtenir de l'aide immédiate, veuillez appeler le service du soutien technique (Workforce Development Help Desk).

Téléphone : 780-427-5318

Sans frais en Alberta : 310-0000

Courriel : WFDhelpdesk@gov.ab.ca

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 16 h 30. Le bureau est ouvert à midi.

Après l'administration

Qui effectue la notation de l'EAE de la 3^e année?

La notation des questions interactives en format numérique sera effectuée par Alberta Education. La notation des tâches de rendement sera effectuée localement par les enseignants. Les résultats des tâches de rendement ne seront pas envoyés à Alberta Education.

Quel est le format du rapport numérique de l'EAE de la 3^e année et quand sera-t-il disponible?

Au plus tard 24 heures après qu'une classe aura fini de répondre aux questions en format numérique, les enseignants et les directeurs d'école auront à leur disposition les rapports numériques suivants au moyen du Tableau de bord de l'enseignant :

- Les rapports de la classe – Questions en format numérique
Ces rapports présenteront de l'information détaillée sur les réponses aux questions individuelles, y compris le niveau de rendement de la question, le résultat d'apprentissage spécifique ainsi que les composantes de littératie et de numératie évaluées par chaque question.

Un modèle de rapport de la classe se trouve à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves/ressources/>.

- Des modèles de rapports sommaires de l'élève et des rapports faciles à interpréter pour les parents ou tuteurs – Questions en format numérique
Les enseignants peuvent également télécharger un rapport de l'élève facile à interpréter pour les parents ou tuteurs qui peut être imprimé et remis aux parents ou tuteurs.

Des modèles de rapports sommaires de l'élève et de rapports faciles à interpréter pour les parents se trouvent à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves/ressources/>.

Il est possible d'imprimer les rapports individuels des élèves ainsi que les rapports de la classe au moyen du Tableau de bord de l'enseignant. Si l'EAE est administrée à nouveau à des élèves, des rapports mis à jour seront accessibles au moyen du Tableau de bord de l'enseignant.

Comment les parents ou tuteurs ont-ils accès aux résultats de leur enfant?

Les parents et les tuteurs pourront accéder aux résultats de leur enfant par l'intermédiaire de l'école de l'enfant. On encourage les enseignants à communiquer au(x) parent(s) ou tuteur(s) les résultats individuels obtenus par les élèves à l'EAE de la 3^e année. La meilleure façon d'interpréter les résultats consiste à avoir une conversation entre le parent ou le tuteur, l'élève et l'enseignant. À cet effet, on encourage les enseignants et les parents ou tuteurs à discuter ensemble des résultats obtenus à l'EAE de la 3^e année par les élèves. Alberta Education collaborera avec les autorités scolaires pour les aider à faire face aux défis liés à la communication aux parents ou aux tuteurs des résultats de leurs enfants.

À qui dois-je m'adresser si j'ai des questions sur l'EAE de la 3^e année?

Pour les EAE en anglais, communiquer avec Nicole Lamarre, Director of Student Learning Assessments and Provincial Achievement Testing, Alberta Education, à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca ou appeler le 780-427-6204.

Pour les EAE en français, communiquer avec Gilbert Guimont, directeur, Évaluation des études en français, à Gilbert.Guimont@gov.ab.ca ou appeler le 780-422-3535.

Sans frais en Alberta en composant le 310-0000.

Où puis-je trouver d'autres renseignements au sujet de l'EAE?

Des renseignements supplémentaires se trouvent à <https://education.alberta.ca/évaluations-de-l-apprentissage-des-élèves?searchMode=3>.